

*Présidence*

NOUVELLE-CALÉDONIE

ASSEMBLÉE DE LA  
PROVINCE NORD

B.P. 41 – 98860 KONÉ

Tél. : (687) 47 71 40

Fax : (687) 47 23 35

@ : [presidence@province-nord.nc](mailto:presidence@province-nord.nc)

Koohnê (Koné) le 10 avril 2018

**Communiqué du Président de la province Nord  
Suite à la grève du personnel de l'Association TEASOA**

L'amélioration des conditions de vie des populations a toujours été l'une des priorités majeures de la province nord et affichées comme telles au travers de ses politiques publiques ; en effet 50% des montants des contrats de développement successifs ont été consacré à la promotion de l'habitat aidé durant ces dernières années, soit plus d'un milliard Xpf sur le budget annuel provincial.

La province nord, compétente en matière d'habitat aidé, verse les fonds subventionnels « habitat » ainsi que les rémunérations correspondantes à leurs mises en œuvre à l'association Teasoa, prestataire « opérateur habitat social » en province nord depuis plus de dix ans pour différents programmes d'aides.

Ainsi, les moyens octroyés en 2017 par la collectivité pour le programme 2017 et non encore débuté à ce jour, lui permettent largement de maintenir son activité cette année 2018, soit pour 90 logements, contribuant par là même à maintenir l'activité des artisans du nord.

La province nord n'a d'autres stratégies que la mise en œuvre de ses différents programmes annuels « d'habitat aidé » et ne peut être tenu responsable de la gestion de l'association Teasoa.

Victor TUTUGORO

2<sup>nd</sup> Vice-Président de la Province Nord